



Genève, le 23 juin 2021

**Le Conseil d'Etat**

3035-2021

Département fédéral de l'intérieur (DFI)  
Monsieur Alain Berset  
Conseiller fédéral  
Inselgasse 1  
3003 Berne

**Concerne : révision de l'ordonnance sur l'enregistrement des maladies oncologiques (RS 881.331)**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Notre Conseil a pris connaissance avec intérêt de votre courrier du 26 avril 2021 concernant l'objet cité sous rubrique et vous en remercie.

En réponse, notre Conseil vous informe qu'il approuve les modifications légales proposées. Le formulaire de prise de position est joint.

Notre Conseil a pris note que la date d'information du patient manque très souvent dans les déclarations de maladies oncologiques. Dans ces cas, les tumeurs ne peuvent pas être enregistrées par le registre cantonal, alors qu'elles sont nécessaires pour des analyses statistiques fiables. Nous soutenons par conséquent la proposition du DFI de ne plus exiger cette donnée pour enregistrer les maladies oncologiques.

Par ailleurs, l'exigence de l'agrégation d'au moins 20 fichiers de données à des fins de recherche n'est pas en phase avec la pratique internationale et doit être abrogée, comme proposé dans la présente révision.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre parfaite considération.

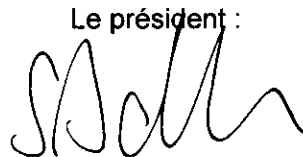
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Righetti

Le président :



Serge Dal Busco

Annexe mentionnée

Copie à : Office fédéral de la santé publique - krebsregistrierung@bag.admin.ch



**Révision de l'ordonnance sur l'enregistrement des maladies oncologiques (OEMO ; RS 818.331) :**  
**Procédure de consultation facultative 30.04.21 - 12.08.21**

**Prise de position de**

Nom / entreprise / organisation : Canton de Genève

Abréviation de l'entreprise / l'organisation : GE

Adresse, lieu : Rue Adrien-Lachenal 8, 1207 Genève

Interlocuteur : Adrien Bron

Téléphone : 022 546 50 00

Courriel : [adrien.bron@etat.ge.ch](mailto:adrien.bron@etat.ge.ch)

Date : 28 mai 2021

**Remarques:**

1. Veuillez utiliser une ligne par article de l'ordonnance
2. Veuillez envoyer votre prise de position par voie électronique et au format Word et PDF d'ici au 12 août 2021 à [krebsregistrierung@bag.admin.ch](mailto:krebsregistrierung@bag.admin.ch)



<b>Notre conclusion (veuillez cocher une seule réponse)</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Consentement
<input type="checkbox"/>	Consentement aux réservations / demandes de modification
<input type="checkbox"/>	Révision fondamentale
<input type="checkbox"/>	Refus